



Procès-verbal du conseil d'école du 4 juin 2019

Etaient présents :

- Mmes Flury, Murie, Siyari, Thuiller, Vallet, Marini enseignantes
- Mmes De Sousa, Bennouas, Strigano, Maumy, Legein représentantes PEEP des parents d'élèves
- Mme Rouibi représentante FCPE des parents d'élèves
- Mme Dufourny représentante Mairie

Absente excusée :

- Mme Champagnac, Inspectrice Départementale de l'Education Nationale

1. Rentrée de septembre 2020

A ce jour, et avant la commission de dérogation, 58 GS ,64MS, 59 PS sont attendus pour septembre.

Soit un total de 181 élèves et donc une moyenne de 30,16 élèves par classe.

Si les effectifs restent en l'état, il n'y aura pas de double niveau. Mais il faut rester prudent et attendre la commission de dérogation qui se tiendra courant juin.

Les répartitions sont faites par l'équipe enseignante selon des critères d'homogénéité.

Nous saurons mi-juin si quelqu'un est nommé sur l'école en tant que directeur.

2 . Situation actuelle - organisation de l'école

L'organisation est propre à chaque école, en fonction du nombre d'enseignants présents, de la configuration des salles de classe et du mobilier disponible.

La moitié des enseignants de l'école est en présentiel.

Nous accueillons 2 ou 3 groupes de 5 élèves selon les jours, dans le strict respect du protocole sanitaire.

Certains élèves prévus ne viennent pas, ce qui explique que certains jours, nous n'avons pas des groupes de 5 élèves.

Les enfants prioritaires sont accueillis sans condition de niveau de classe, ensuite ce sont les enfants de grande section qui sont accueillis à tour de rôle, en fonction des places restantes.

Les élèves ne sont pas forcément accueillis par l'enseignante habituelle.

Nous n'avons pas de visibilité au-delà d'une semaine. Depuis le 2 juin, nous avons plus de demandes de professions prioritaires, ce qui réduit le nombre de places pour les grandes sections.

Nous remercions la mairie et surtout les ATSEM pour leur investissement dans la gestion de cette reprise particulière.

4 . Travaux dans l'école

En ce qui concerne :

- l'organisation de la partie jardin.
- l'avenir du logement vacant au-dessus de l'école : les projets sont à l'étude.
- les dégâts des pigeons dans la cour, posent des problèmes d'hygiène - Les travaux devraient avoir lieu cet été.

5. Coopérative scolaire

A ce jour le solde de la coopérative est de 8466,28 euros, en comptant la subvention de 2691,47, versée par la caisse des écoles.

La présidente,

La secrétaire,

Madame Gourdon

Madame De Sousa